



Association Droit de Cité - 1003 Lausanne  
www.droitdecite.ch - ddc@droitdecite.ch

## Appel aux conseillers communaux lausannois :

# « N'hypothéquons pas l'avenir de la Sallaz »

### Non à la route de contournement !

Le Conseil communal est invité à prendre des décisions lourdes de conséquences pour le quartier de la Sallaz. À cette occasion, l'association Droit de Cité lance un appel solennel aux élus :

**Pour un avenir harmonieux du quartier, renoncez s'il vous plaît  
à la construction d'une route de contournement.**

Souhaitable et bienvenu, le réaménagement de la Sallaz doit répondre aux objectifs suivants :

- Diminuer les nuisances et améliorer la qualité de vie dans le quartier.
- Créer un espace public de qualité.
- Favoriser la mobilité douce dans un secteur très bien desservi par les transports collectifs.
- Maintenir et renforcer le rôle de centre de la Sallaz et sa vitalité.
- Souligner la situation stratégique de cette entrée de ville.

On peut et l'on doit faire beaucoup mieux pour ce quartier :

- Construire une route alors qu'on veut diminuer le trafic va clairement à l'encontre de la politique communale en matière de **réduction du trafic individuel** le long de cette pénétrante urbaine, politique souhaitée par tous !
- Une mixité sur la place est possible et constitue réellement la meilleure solution. La direction des travaux prétend que les études techniques pencheraient en faveur de la route de contournement. Or, **ce fait a été démenti par les bureaux mandatés.**
- La simple réappropriation des espaces abandonnés par les TL (réseau 08) et par le stationnement (construction d'un parking souterrain) libérera déjà plus de 50% de l'espace pour **une utilisation conviviale**. Soit autant que le projet municipal qui n'a de convivial que le nom avec une moitié Sud de la place toujours accessible aux véhicules et une interface des bus complètement démesurée sur la moitié Nord. D'autres solutions existent pour absorber la circulation des voitures et des transports collectifs.
- Ce n'est pas en le contournant que l'on fera de ce site-clé une véritable porte d'entrée de la ville. Le projet d'orienter les entrées des commerces à l'opposé de la place, en direction du Vallon, voire de créer de nouvelles surfaces commerciales du côté de l'arrêt de métro renforce cette tendance de délaissement de l'espace central. C'est la vie commerciale qui constituera le socle de **l'animation de la place**. Il faut au contraire favoriser une ouverture des commerces sur la place elle-même, si l'on veut assurer sa centralité.
- Une route de contournement créerait **une véritable césure** entre la place de la Sallaz et le vallon « Sallaz Ouest » en contrebas, alors même que ce site est considéré comme stratégique pour le développement de la ville. Elle obérerait pour longtemps toute possibilité d'avoir un quartier bien tissé et agréable, alors même que ce secteur a **un potentiel et des qualités exceptionnels**.

En conclusion, l'association Droit de Cité demande que ce site important de notre ville bénéficie de l'attention et des soins qu'il mérite. Elle demande que la ville renonce à la construction d'une route de contournement, qui compromettrait l'avenir de ce quartier. Elle demande un projet de qualité permettant d'avoir une véritable place pour les habitants et les commerçants.